



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 49

Séance du 12 juin 2023

Le Douze Juin Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 6 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MÉZIERES Hervé, suppléant
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENNAIS Norbert, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), BEUCHER Clément (St Poix), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), GARBE Pascale (Méral),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Philippe CHANCEREL a donné pouvoir à Hervé MÉZIERES
Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-06/74 : DÉCHETS MÉNAGERS

Séance du : 12 juin 2023

**OBJET 2023-06/74 : DÉCHETS MÉNAGERS
LANCEMENT DU MARCHÉ DE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES**

M. Pierrick GILLES, Vice-Président en charge des services déchets ménagers et voirie, présente le projet de contrôle d'accès : il est prévu la mise en place de barrières levantes avec lecture de plaques d'immatriculation.

La mise en place de ce contrôle d'accès se concrétise par le lancement d'une consultation relative à la fourniture et la mise en place de systèmes de gestion des bacs roulants et de contrôle d'accès en déchetterie.

Le budget prévisionnel pour les 7 déchetteries (dont Quelaines) s'élève à 190 000 € HT environ.

Il intègre :

- 35 000 € HT pour l'installation des barrières entrées/sorties et le logiciel
- 12 000 € HT pour la maintenance annuelle en année 2 à 6 (pas de maintenance la 1^{ère} année – installation sous garantie pendant 1 an)
- de 110 à 150 000 € HT de Voirie Réseaux Divers

Les commandes du contrôle d'accès s'effectueront par déchetterie (soit 7 bons de commande) et s'étaleront de fin 2023 à 2024.

**Considérant l'avis de la commission Déchets ménagers-Voirie en date du 16 mai 2023,
Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 05 juin 2023,**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
A l'unanimité (49 votants),**

- ⇒ **DÉCIDE** de procéder au lancement d'une consultation pour la fourniture et la mise en place de systèmes de gestion des bacs roulants et de contrôle d'accès en déchetteries, dans le cadre d'un marché à bons de commande pour un montant maximum de 190 000 € HT. d'une durée de 6 ans ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à attribuer les marchés aux entreprises les mieux disantes après analyse des offres ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer les attributions de marchés, devis, avenants et toutes autres pièces afférentes à ce dossier, dans le respect des crédits précédemment définis ; lesdits marchés prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 23 Juin 2023**

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230612-DELIB20230674-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2023

Affichage : 23/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Le Secrétaire de séance,
Philippe GUIARD**

